

Les Masters de droit public



Habilitations 2016/2020

Habilitations de nos Master Droit public

Quatre parcours de Master de Droit public, regroupés en deux spécialités :

- * Ces parcours répondent à une conception d'ensemble cohérente qui généralise aux deux années de master les techniques pédagogiques généralement réservées aux M2 (séminaires, interventions de professionnels, cours interactifs, etc.).
- * Ils sont conçus dans un objectif de forte professionnalisation, étant entendu que les parcours de la spécialité "Droit et contentieux publics" sont également de nature à satisfaire les étudiants en quête d'une formation généraliste très solide.

Droit et contentieux publics

- * Droit et contentieux des libertés (DCL) 
- * Droit et contentieux des Contrats publics (DCCP) 



Administrations Territoriale, Sanitaire et Sociale

- * Cadre territorial 

